

Saint-Nazaire, le 14 décembre 2012



**Madame Dominique LESTRADE**  
**Déléguée régionale EDF**  
Délégation des Pays de la Loire  
2, Place Saint-Pierre  
44012 NANTES Cedex 1

Réf. : YV/CD 254/12/2012

**YANNICK**  
**VAUGRENARD**

**OBJET** : Trêve hivernale sur les interruptions de fourniture d'énergie

Madame la Déléguée régionale,

*SENATEUR*  
*DE LOIRE-ATLANTIQUE*

La proposition de loi prévoyant une trêve hivernale sur les interruptions de fourniture d'énergie, à l'instar de celle existante pour les expulsions de logement, a malheureusement été retardée, mais son application future ne fait pas de doute.

*MEMBRE DE LA*  
*COMMISSION DES*  
*AFFAIRES*  
*ECONOMIQUES*

Se retrouver sans chauffage en période de grand froid, c'est être dans une maison sans toit, et c'est indigne d'une société moderne et solidaire.

En conséquence, il serait particulièrement opportun et logique d'anticiper cette future loi, en ne coupant pas l'électricité aux clients en difficulté de paiement, en plein hiver.

Je vous demande donc, pour des raisons humanitaires évidentes, d'appliquer par avance ces dispositifs législatifs et réglementaires.

Je vous remercie de bien vouloir tenir compte de ma demande, et m'informer des dispositions que vous comptez prendre.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame la Déléguée régionale, l'assurance de ma considération distinguée.

Yannick VAUGRENARD